

N é g o c i a t i o n s p r o t e c t i o n s o c i a l e

Provocations patronales : la mobilisation s'impose !

Les employeurs proposent une augmentation de la contribution des salariés et un désengagement des entreprises pour des prestations (MNCE, prévoyance, retraites) globalement à la baisse avec notamment une remise en cause profonde de notre dispositif de retraite supplémentaire.

La renégociation du dossier « Protection sociale » est maintenant concrètement engagée en Commission paritaire nationale (CPN). Les employeurs ont annoncé la couleur en présentant leur projet. Celui-ci est orienté « Groupe », c'est-à-dire s'adressant à quelque 60 000 salariés bénéficiant aujourd'hui de couvertures diverses. Nous n'avons pas d'a priori sur l'approche patronale consistant à harmoniser ces contrats, pour autant qu'elle ne conduise pas à une remise en cause des dispositifs « Caisse d'épargne » s'appliquant aujourd'hui à 42 000 salariés, soit les trois-quarts des effectifs du Groupe.

La volonté annoncée des employeurs de ne pas écorner nos contrats « protection sociale » ne se retrouve pas, loin s'en faut, dans leurs propositions.

Pour ce qui concerne la branche « Caisse d'épargne » :

- **le volume de cotisations globale diminuerait**
- **la part patronale serait en baisse,**
- **la part salariale serait en augmentation.**

Par ailleurs, le dispositif proposé reconsidère totalement la retraite supplémentaire en diminuant son enveloppe de 26 % avec une part patronale en baisse de 50 % et une augmentation de la part salariale de 44 %.

La protection sociale, ce n'est pas que de l'argent !

Les employeurs vantent les quelques améliorations apportées notamment en capitaux décès. Il va de soi qu'une diminution de droits retraite, éléments tangibles, ne peut être compensée par la perspective d'hypothétiques capitaux décès. Ce sont des sujets qui ne supportent aucune comparaison.

Guy Cotret, membre du directoire de la Caisse nationale en charge des Ressources Humaines,

.../...

ne semble pas s'embarrasser de telles considérations en déclarant que « *tout cela, c'est du salaire* ».

Nous avons marqué notre opposition à cette approche. Chaque élément de la protection sociale a sa raison d'être. Derrière ces cotisations (retraite, capitaux décès, rentes, indemnités journalières, prise en charge de frais et soins de santé), se sont constituées des garanties répondant à des réalités concrètes et parfois douloureuses.

Conséquences illustrées des projets patronaux sur votre salaire

Salaire de base mensuel	Cotisations actuelles*	Cotisations projet CNCE	Ecart total	Ecart employeur	Ecart salarié
1500	201,83	176,77	-25,06	-42,71	17,65
2000	253,06	218,52	-34,54	-57,51	22,97
2500	304,29	260,27	-44,02	-72,31	28,29
3000	323,82	297,18	-26,64	-68,24	41,60
3500	342,30	333,93	-8,37	-63,54	55,17

* Cotisations figurant sur votre bulletin de salaire aux lignes : « CGP retraite sup./maladie CGP/prévoyance CGP/MNCE »

*pour une simulation précise sur votre salaire,
rendez-vous sur notre site www.syndicat-unifie.net*

Pour le Syndicat Unifié/Unsa, la protection sociale, ce n'est pas que de l'argent ! Nous réfutons cette approche réductrice, car elle porte la négation des principes de solidarité et de mutualité sur lesquels sont construits nos régimes sociaux. Sur ce raisonnement, on peut décréter que la baisse des cotisations sociales permettrait d'augmenter le salaire net. Il ne serait en effet question que d'argent, mais la santé et le bien-être des salariés et de leur famille n'y trouveraient pas leur compte, loin s'en faut !

Les propositions de la Caisse nationale de refonte de notre système de protection sociale relèvent de la provocation.

Nous considérons que la situation appelle une mobilisation des salariés.

Le Syndicat-Unifié/Unsa propose une démarche d'action intersyndicale. Nous suggérons de mettre à profit la journée interprofessionnelle du 4 octobre, sur l'emploi et le pouvoir d'achat, pour défendre aussi notre protection sociale.

*Le Secrétariat National :
Jean-David Camus, Gérard Commarmond, Patrick Galpin, Serge Huber et Michel Ricard*